

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Canton de Vaud présente sa stratégie de transformation numérique

Le Conseil d'État a adopté une stratégie de l'Administration numérique vaudoise ambitieuse et participative. Elle vise notamment à simplifier les démarches en ligne de la population, des entreprises et des communes. Elle renforcera également l'efficacité de l'État et permettra de doter les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration cantonale d'outils modernes et performants. Une demande de crédit de 16,4 millions sera soumise à Grand Conseil.

Chaque mois, plus de 130'000 démarches administratives sont initiées en ligne. Dans un contexte d'attentes croissantes, le Canton entend franchir une nouvelle étape en proposant des prestations numériques plus accessibles, plus cohérentes et davantage intégrées. À l'horizon 2030, l'objectif est notamment de doubler l'utilisation des démarches en ligne et d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Le Conseil d'État vaudois a ainsi adopté la stratégie de l'Administration numérique vaudoise (ANV) pour la période 2026-2030. Dotée d'une feuille de route de 73 mesures, cette stratégie s'adresse en premier lieu à la population, aux entreprises, aux communes ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de l'État. Elle vise à simplifier les démarches administratives, améliorer l'expérience et renforcer l'efficacité de l'administration. Son déploiement sera financé en deux phases, avec un premier investissement de plus de 16,4 millions de francs entre 2027 et 2029, sous réserve de l'approbation du Grand Conseil.

La stratégie ANV repose sur une démarche participative. Les services de l'État, les partenaires institutionnels ainsi que des représentants de la population ont été associés à son élaboration afin d'identifier les besoins prioritaires et définir des mesures concrètes et impactantes. « Cette stratégie est le fruit d'un travail collectif, qui a permis de croiser les expertises des services et les attentes des usagers pour construire une vision commune et pragmatique », souligne Sébastien Dufaut, directeur de l'Office de la transformation numérique et d'appui à l'administration (ONA).

Voici les mesures phares :

- la création d'un point d'entrée unique pour les démarches en ligne,
- l'enrichissement des espaces personnels permettant un suivi complet des

démarches,

- le développement de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée, comme la délégation de démarches à un tiers,
- la mise en place de standards communs pour harmoniser les prestations en ligne,
- le déploiement de solutions permettant aux services de concevoir leurs démarches de manière autonome,
- la mise en place de solutions d'intelligence artificielle souveraine,
- le développement et l'intégration de solutions facilitant les démarches des entreprises, en lien avec des plateformes nationales telles que EasyGov,
- le renforcement de l'interopérabilité et de la coordination avec les communes,
- la mise en œuvre du principe « once-only », permettant de ne demander qu'une seule fois les informations aux usagères et usagers et de les réutiliser de manière sécurisée.

« Moderniser le numérique de l'administration vaudoise est essentiel pour répondre aux attentes actuelles. Cela doit se faire en cohérence avec les communes et la Confédération, afin de construire un écosystème public intégré, efficace et durable », relève Michel Staffoni, chancelier de l'État de Vaud et président du comité stratégique ANV. Ces mesures permettront de proposer des parcours plus fluides, de réduire les erreurs et les demandes de support, tout en améliorant la qualité du service public et la maîtrise des charges.

La stratégie accorde une place centrale à la protection des données, à la cybersécurité et à la transparence. Ces éléments sont essentiels pour renforcer la confiance dans les services numériques et garantir une gestion responsable et souveraine des données. De plus, conformément aux priorités du Conseil d'État en matière de climat et de durabilité, la stratégie intègre les principes du numérique responsable.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche cohérente avec la Stratégie ANS (Administration numérique Suisse) en étroite collaboration avec les communes. Elle favorise notamment l'enrichissement des espaces personnels des usagères et usagers, la mise en œuvre du principe « once-only » et l'utilisation de solutions nationales, telles que l'e-ID et AGOV pour une identification sécurisée.

Un investissement structurant pour l'avenir

Le programme constitue un véritable investissement de transformation, destiné à produire des résultats visibles à court terme tout en consolidant des fondations durables. Dans ce cadre, le Canton entend privilégier des collaborations avec l'écosystème vaudois, notamment avec les hautes écoles, les universités et les entreprises locales, afin de renforcer l'innovation sur le territoire. « Les Vaudoises et les Vaudois méritent un service public de qualité, simple d'accès et attentif à l'utilisation des ressources publiques. Cette stratégie vise précisément à leur faciliter la vie tout en renforçant l'efficacité de l'État », souligne la conseillère d'Etat Valérie Dittli.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 septembre 2026

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat, 021 316 20 01

CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, 021 316 19 58

DADN, Sébastien Dufaut, directeur, Office de la transformation numérique et d'appui à l'administration (ONA), 021 316 25 12